



**VILLE D'AUBIERE**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**IN EXTENSO DE LA SESSION DU**

**JEUDI 27 JUIN 2013**

**ETAIENT PRESENTS :**

SINSARD Christian  
BOURCHEIX Chantal  
CROUZET Eric  
GILLIET Laurent  
AMONCHOT-TAVERNIER Chantal  
FORTE Montserrat  
SOULIGNAC Vincent  
LUCARD Josette  
RIBES- POUZADOUX Paulette  
GUYOT-BERNI Monique  
LOZANO Nicole  
CHASSAIGNE Alain  
BOUE Frédéric  
SIOLY Marie-Françoise  
FABBRO Serge  
FONTAINE Jacques  
MANIEL Jean-Yves  
BONTHOUX Renée  
BARGNOUX Pierre-Jean  
SZCZEPANIAK Eléonore  
SOUCHE Marie-Paule  
GIRARD-LIOVINGUT Jérôme

**ABSENTS EXCUSES :**

DUREL Bernard (ayant donné pouvoir à BONTHOUX Renée)  
GAZEL Alain (ayant donné pouvoir à BARGNOUX Pierre-Jean)  
ZEMZEMI Salika (ayant donné pouvoir à SINSARD Christian)  
GUITTON Florent (ayant donné pouvoir à MANIEL Jean-Yves)  
BUISSON Christine (ayant donné pouvoir à LOZANO Nicole)  
ROCHE François (ayant donné pouvoir à GUYOT-BERNI Monique)  
BONNEMOY Frédérique (ayant donné pouvoir à FABBRO Serge)

## **SOMMAIRE**

A - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.....	5
B - DELIBERATIONS AVEC ET SANS VOTE .....	5
1. Délibération n°26-06-2013 : Installation d'un nouveau conseiller municipal.....	5
2. Délibération n°26a-06-2013 : Nomination d'un nouvel adjoint suite à vacance de poste.....	6

*La séance est ouverte à 18 h 35 sous la présidence de M. le Maire.*

**M. LE MAIRE.-** Bonsoir Mesdames, Messieurs, chers collègues. Aujourd'hui, nous allons procéder en deux temps. Nous aurons un premier Conseil Municipal au cours duquel nous allons introniser un nouveau conseiller suite au décès de notre collègue Jacques BLAIZE – je vais lui rendre un hommage tout de suite – et nous allons procéder à la nomination d'un adjoint suite à la démission d'un adjoint. Françoise SIOLY est un peu seule en face de nous, mais je crois savoir que Frédéric BOUE va arriver. Par ailleurs, l'élu intronisé, le nouvel élu qui est dans le public, va s'installer à côté de toi. Tu seras moins seule. Après, nous passerons au vote du compte administratif.

Concernant les pouvoirs :

- Christine BUISSON a donné un pouvoir à Mme LOZANO ;
- Bernard DUREL a donné un pouvoir à Mme BONTHOUX ;
- Alain GAZEL a donné un pouvoir à Pierre-Jean BARGNOUX ;
- François ROCHE a donné un pouvoir à Monique GUYOT-BERNI ;
- Salika ZEMZEMI a donné un pouvoir à moi-même ;
- Frédérique BONNEMOY a donné un pouvoir à Serge FABBRO.

Malgré tous ces absents qui ont donné des pouvoirs, le *quorum* nous permet de délibérer valablement donc nous allons commencer. Eteignez les portables, s'il vous plaît, aussi bien dans la salle que les conseillers municipaux et adjoints.

*(Projection d'un document)*

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Notre collègue, Jacques BLAIZE, nous a quittés le 25 mai dernier à l'âge de 71 ans. Chacun sait qu'il avait perdu son épouse il y a quelques mois seulement – c'était l'été dernier – ce qui avait provoqué chez lui un indicible chagrin.

Depuis 2008, il siégeait au sein de notre Conseil Municipal en tant que conseiller municipal délégué pour l'énergie, l'environnement et l'aménagement du territoire. Il était aussi Président Directeur Général de la Société d'Economie Mixte de la ville d'Aubière.

En tant que conseiller communautaire suppléant, il représentait notre communauté d'agglomération au Conseil Syndical du SMTC et siégeait également au Conseil d'Administration de la T2C. Par ailleurs, il était membre des commissions « habitat-lolitique de la ville », « transports et mobilité durable » et « aménagement du territoire communautaire-ressources humaines ». C'était pour les commissions de l'agglomération. Il était bien sûr membre, en tant que conseiller municipal d'Aubière, d'un certain nombre de commissions.

Je voudrais vous citer quelques extraits du discours que j'ai prononcé le 28 mai dernier lors de ses obsèques, au crématorium : « Quelques fois imprévisible, sans ménagement de ta part dans le débat, implacable mais toujours pertinent, tes joutes oratoires, tes formules justes, tes rappels à la justesse de l'orthographe, de la syntaxe, n'ont laissé personne indifférent. A l'heure où l'on n'entendra plus ta voix puissante, sache, mon cher Jacques, que nous nous efforcerons de prolonger ton combat pour l'écologie sociale. On se souviendra encore longtemps de ce cri que tu

avais lancé dans notre assemblée municipale en public pour défendre le parrainage de la commune de Rollo au Burkina Faso où tu avais dit aux collègues qui doutaient un peu de ce parrainage : « Messieurs, Mesdames, la terre brûle ! »

Voilà qui était Jacques BLAIZE, un homme de conviction, un homme, un citoyen d'ici et du monde attaché au bien commun.

A sa fille, son fils et ses petits enfants, à tous ses proches et à ses amis, j'adresse en mon nom personnel et au nom de tout le Conseil Municipal nos condoléances les plus émues et les plus sincères. Ils peuvent toutes et tous être fiers de leur père, de leur grand-père et de leur ami.

Je vous propose, aussi bien aux élus qu'au public, de nous recueillir quelques instants en mémoire de notre collègue disparu.

*(Il est observé une minute de silence)*

Je vous remercie.

## **A - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le secrétaire de séance est Vincent SOULIGNAC puisque Salika ZEMZEMI a laissé un pouvoir.

Avant de commencer le Conseil Municipal, je voudrais vous présenter Caroline LALLEMAND qui est puéricultrice et la Directrice de la future crèche qui ouvrira le 2 septembre prochain. Je vais d'abord remercier Caroline d'être venue jusqu'au Conseil Municipal pour se présenter. Elle va vous dire qui elle est en quelques mots et nous la libèrerons.

**Mme LALLEMAND.-** Merci, Monsieur le Maire. Bonjour à tous. Comme l'a dit M. le Maire, je m'appelle Caroline LALLEMAND et je suis puéricultrice. Jusqu'à présent, ma carrière est hospitalière. J'ai travaillé pendant à peu près 18 ans en pédiatrie à l'Hôtel-Dieu et au CHU Estaing jusqu'au mois de mai auprès d'enfants de 0 à 16 ans. Je suis très contente et très fière de l'intérêt que vous avez porté à ma candidature pour faire naître ce projet du multi-accueil et j'espère qu'au mois de septembre, l'ouverture sera une naissance pour ce multi-accueil. Merci.

**M. LE MAIRE.-** Merci, Caroline. On peut dire « une naissance avec beaucoup de naissances ». Des gens dans la rue me disent : « Ma femme est enceinte. Pourra-t-elle s'inscrire ? » Je crois que tout est déjà complet. Merci, Caroline. Reposez-vous bien d'ici le 2 septembre pour être en forme afin de démarrer cette activité.

## **B - DELIBERATIONS AVEC ET SANS VOTE**

### ***1. Délibération n°26-06-2013 : Installation d'un nouveau conseiller municipal***

Suite au décès de notre ami Jacques BLAIZE, nous avons dû procéder à son remplacement. Sur la liste, c'était Jean-Yves MANIEL, qui s'est caché dans le public – il était issu de la liste du Printemps d'Aubière au premier tour et il avait rejoint la liste fusionnée – qui avait été élu au deuxième tour des élections municipales en 2008. Nous n'allons pas faire de vote. Nous allons simplement demander à Jean-Yves MANIEL de venir s'installer. Je ne sais pas si tu veux te présenter, dire qui tu es, où tu travailles, ton âge, ta vie familiale. Prends le micro et dis deux mots.

*(M. MANIEL prend place autour de la table des conseillers municipaux)*

**M. MANIEL.-** Bonsoir à tous. Il est difficile d'être intronisé au Conseil Municipal dans ces

conditions, après la triste disparition de Jacques BLAIZE. J'étais le suivant sur la liste, comme l'a très bien dit M. le Maire. Je suis ingénieur commercial chez EDF. Je suis marié, j'ai deux enfants et je suis fier que mes enfants soient la cinquième génération d'Aubiérois. Je connais un peu la commune et sa vie depuis quelques années.

**M. LE MAIRE.-** Dans quel quartier habites-tu ?

**M. MANIEL.-** Il n'y a pas de quartier chez moi. J'habite au 98 de l'avenue Jean NOELLET, en face du Carrefour Market de Beaumont.

**M. LE MAIRE.-** Merci, Jean-Yves. Bienvenue et effectivement, nous comprenons qu'il n'est pas simple de rentrer en cours de mandat, mais nous connaissons tes facultés d'adaptation. En plus, comme tu l'as dit, tu es Aubiéris depuis un certain nombre de générations donc tu vas t'adapter facilement à cette assemblée et à tous ses travaux.

## **2. Délibération n°26a-06-2013 : Nomination d'un nouvel adjoint suite à vacance de poste**

Nous allons procéder au vote du remplacement en qualité d'adjoint de Chantal AMONCHOT-TAVERNIER. C'est un vote qui va se faire à bulletin secret. Je vais demander, comme la règle le veut, à la personne la plus âgée – je ne dirai pas quel âge elle a – à savoir à Mme Renée BONTHOUX et à Jacques FONTAINE d'organiser le vote. J'ai oublié de dire que Florent GUITTON est absent, mais il a donné un pouvoir à Jean-Yves MANIEL. Florent était le plus jeune. Comme il est absent, cela devait être Frédéric BOUE, mais il n'est pas arrivé. En l'absence de Frédéric et de Florent, c'est Jérôme GIRARD-LIOVINGUT qui est le plus jeune, suivi de Laurent GILLIET. Vous organisez le vote. Il y a les bulletins. Madame BONTHOUX, vous savez comment faire. C'est sous la responsabilité de Mme BONTHOUX.

**Mme AMONCHOT-TAVERNIER.-** Bonsoir Messieurs, dames. J'ai déjà présenté ma démission à M. le Préfet. Je lui ai adressé un courrier début juin pour lui dire que je souhaitais démissionner du poste de 4<sup>ème</sup> adjointe. M. le Maire a été informé début juin de cette décision suite à la décision du Tribunal de la Cour d'appel administrative de Lyon fin mai 2013 qui met fin à un déroulé un peu pénible de ma vie d'adjointe au Maire.

Je voulais dire que j'avais eu la chance d'occuper un poste d'adjointe pour un premier mandat électoral. J'ai accompli cette fonction d'adjointe de mon mieux, avec toute mon énergie. Je suis fière et heureuse du travail accompli depuis cinq ans dans les domaines dont j'avais la charge. Les objectifs sont atteints et acquis pour les Aubiéris, avec toujours l'intérêt général comme ligne de conduite, la proximité des citoyens, la transparence.

Parmi les projets, celui qui restera le plus est un service Affaires Scolaires qui est mis en place, un service scolaire à part entière, qui a œuvré dans tous les domaines de sa compétence scolaire, avec une disponibilité particulière pour les directions d'école et une grande attention pour la gestion des locaux et des services, dans le domaine périscolaire au niveau des garderies, des cantines, de la commission du temps périscolaire qui a été pérennisée.

Il existe aussi maintenant un service Enfance étoffé avec la création d'un pôle petite enfance qui va ouvrir dans quelques mois. Ce pôle petite enfance contient le multi-accueil, le relais assistantes maternelles, les services de protection maternelle et infantile et un lieu d'accueil enfants-parents. A la veille d'ouvrir ses portes, il y a la mise en place du poste de coordinateur sur l'enfance et la jeunesse. Il y a aussi la rénovation et la création des aires de jeu pour les jeunes de la ville.

Je voudrais saluer tout particulièrement le personnel municipal, surtout celui du service des Affaires Scolaires, le service du CCAS, les services techniques, pour leur collaboration, leur sérieux, leur disponibilité et leur efficacité. Merci aussi pour la collaboration avec les différents partenaires rencontrés qui rendent la tâche plus aisée.

Le regret demeurera pour le chef de l'exécutif qui n'a pas su garder les énergies constructives de son équipe de 2008. Je ne suis que la sixième élue à quitter ses fonctions. Un conseiller délégué et déjà cinq adjoints ont pris ce chemin, ce qui n'est visiblement pas qu'une incompatibilité d'entente et de manque de confiance de M. le Maire envers moi, comme ce dernier et ses proches élus se plaisent à le dire.

Ce soir, nous allons acter ma démission. Je reste conseillère municipale pour la fin du mandat, conformément au choix des électeurs.

Je vous remercie de votre attention.

**M. LE MAIRE.-** Avant de procéder au vote, je voudrais simplement dire que la Cour d'appel administrative annule le jugement du tribunal administratif du 22 mai 2012 en faisant sienne l'argumentation du Maire selon laquelle le retrait des délégations a été prononcé pour la raison unique de l'altération du lien de confiance qui n'existait plus entre Mme AMONCHOT-TAVERNIER et le Maire. Je ne commenterai pas, pour ma part, la décision de justice.

Nous allons procéder, sous la responsabilité de Mme BONTHOUX, au vote pour le prochain adjoint. Je vous propose la candidature d'Alain CHASSAIGNE qui devra remplacer, si vous en êtes d'accord, Mme AMONCHOT-TAVERNIER dans toutes les missions qui étaient les siennes. Bien entendu, pour ceux qui sont d'accord, vous mettez le nom et le prénom Alain CHASSAIGNE sur le document.

*(Entrée de M. BOUE)*

**M. LE MAIRE.-** Frédéric, tu arrives au bon moment pour voter.

*(Il est procédé au vote à bulletin secret, puis au dépouillement)*

**Résultat du vote à bulletin secret : 29 votants, 29 votes exprimés, dont 15 bulletins blancs et 14 bulletins pour.**

**M. LE MAIRE.-** Alain CHASSAIGNE est élu adjoint au Maire. Je le félicite. Merci à Mme BONTHOUX et à ceux qui ont participé aux opérations de vote.

Je voudrais dire ma très grande satisfaction qu'Alain CHASSAIGNE rejoigne le bureau municipal. J'ai une pensée émue pour Alphonse CHASSAIGNE, son père, qui a aussi été adjoint au Maire pendant 18 ans avec le Docteur DIGUE.

Maintenant qu'Alain est élu, nous allons procéder au changement de place. Mme AMONCHOT-TAVERNIER va prendre la place qui est à côté de Mme SIOLY. Florent GUITTON sera à la place de Jean-Yves MANIEL. Alain CHASSAIGNE va venir se mettre à la place de Josette LUCARD ; Josette va se mettre à la place de Vincent SOULIGNAC ; Vincent à la place de Montserrat FORTE. Laurent GILLIET, Chantal BOURCHEIX, moi-même et Eric CROUZET ne bougeons pas. Montserrat FORTE va se mettre à côté de Paulette RIBES-POUZADOUX. Je ne fais pas de commentaire.

*(Les élus cités changent de place)*

*La séance est levée à 19 h 05.*